

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} Avril 2019



Date de convocation : 25 Mars 2019

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, SAGOT Judith, BRUNET François, PAQUET Monique, ALLARD Marie-Berthe, AVRIL Lionel, BARREAUD Daniel, BAUDOUIN Annick, BERLAND Benoît, BERLAND Guillaume, BIROT Serge, BONNET Franck, CERCEAU Pierre, CHARRIER Pascal, CHOLLET Corinne, GOBIN Monique, LACOMBE Emmanuel, MAROT Jean, THIBAUD Sébastien, TOMBU Catherine.

EXCUSÉS : COURSEAU Hélène, PELLETIER Nadège, PICORON Andrée, POUPEAU Yvon, RONCIN Sophie, SERVANT Bernard.

Secrétaire de séance : CERCEAU Pierre

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité d'ajouter à l'ordre du jour :

- Construction des vestiaires de foot et club house au stade de Fontaines - Déclaration de sous-traitance pour le lot 1 Gros Œuvre VRD avec l'entreprise Venant.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 Mars 2019.
2. AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de sous-traitance à intervenir avec l'entreprise VENANT pour le lot 1 du marché de construction des vestiaires de foot et club house au stade de Fontaines : le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant, l'entreprise SAS FB ENDUITS sera de 17 984,50 € HT.
3. APPROUVE le compte administratif 2018 du budget annexe Assainissement :
 - la section de fonctionnement présente un excédent de 58 336,45 €
 - la section d'investissement présente un excédent de 16 949,91 €
4. APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget annexe Assainissement.
5. VOTE le budget annexe 2019 Assainissement en fonctionnement pour 125 586,45 € et en investissement pour 201 818,64 €.
6. APPROUVE le compte administratif 2018 du budget annexe du local commercial :
 - la section de fonctionnement présente un excédent de 22 975,67 €
 - la section d'investissement présente un excédent de 26 006,12 €
7. APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget annexe du local commercial.

8. VOTE le budget annexe 2019 du local commercial en fonctionnement pour 29 975,67 € et en investissement pour 46 171,79 €.
9. APPROUVE le compte administratif 2018 du budget annexe du Centre de Loisirs :
 - la section de fonctionnement présente un excédent de 13 281,55 €Pour rappel : cet excédent sera intégré dans le budget principal 2019 de la commune.
10. APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget annexe du Centre de Loisirs.
11. APPROUVE le compte administratif 2018 du budget annexe de la Salle des 4 Vents :
 - la section de fonctionnement présente un excédent de 261,10 €.
12. APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget annexe de la Salle des 4 Vents.
13. VOTE le budget annexe 2019 de la Salle des 4 Vents en fonctionnement pour 29 850,00 €.
14. APPROUVE le compte administratif 2018 du budget général de la Commune :
 - la section de fonctionnement présente un excédent de 704 225,04 €
 - la section d'investissement présente un déficit de 132 995,97 €
15. APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget général de la Commune.
16. DECIDE d'affecter les résultats de la section de fonctionnement de l'exercice 2018 du budget général comme suit : article 1068 (Recette d'investissement) = + 132 995,97 € et Report au 002 (Recette de fonctionnement = + 584 510,62 €).
17. VOTE pour le maintien des taux d'imposition pour 2019 comme suit :
 - Taxe d'habitation = 16,71%,
 - Taxe foncière bâti = 17,90% et
 - Taxe foncière non bâti = 45,67%.
18. VOTE le budget primitif 2019 de la Commune en fonctionnement pour 1 686 022,88 € et en investissement pour 1 753 855,17 €.
19. DECIDE de conserver la répartition en 3 sites de 2 classes pour la rentrée scolaire 2019/2020.

QUESTIONS DIVERSES :

- Journée des déportés au Monument aux morts de Fontaines le Dimanche 28 avril à 12h15.
- Elections européennes : elles auront lieu le dimanche 26 mai 2019.
- Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal au 1^{er} semestre 2019 :
 - Mardi 30 Avril à 20h30
 - Mardi 21 Mai à 20h30
 - Lundi 24 Juin à 20h30

Fait à Doix lès Fontaines, le 5 Avril 2019
Le Maire,
Lionel PAGEAUD

